



**BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE
MODIFICATION DES MOYENS AFFECTES AU CONTRAT DE LIQUIDITE**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société **NSE** à PORTZAMPARC Société de Bourse, à la date du **31 décembre 2017**, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **6 058 titres NSE,**
- **31.728,68 euros**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société **NSE** à PORTZAMPARC, les moyens ont été augmentés de **20.000,00 euros** en espèces à la date du 22 décembre 2017.

Le solde espèces porté au crédit du Compte de liquidité s'élève après cette opération à **31.728,68 euros**.

Il est rappelé que lors **de la mise en œuvre**, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **20.000,00 euros**
(Apport complémentaire de 40.000,00 € le 01/04/2010 ; Apport complémentaire de 30.000,00 € le 08/11/2011)